

La Mise en Scène de L'Information dans le Discours Rapporté. Eléments d'Analyse

Par. Malika DJOUZI BENKHELIF
Enseignante chercheure (ENSJSI)

**Mots clés : *Analyse du discours, mise en scène de
l'information.***

الملخص:

يتناول هذا المقال إشكالية تتعلّق بالخطاب المنقول الذي يتضمن (الخبر، التقرير، إلخ) ويتم تقديمه على أنه خطاب يتسم بال موضوعية، لأن الصحفي يكون متخفيا في نصه في حين يبرز شخصيات أخرى يتم إدراجها في نصه وبذلك يظهر الصحفي بمظهر الحياد. فهو يقوم بتوزيع الأدوار من خلال اختياره لمن يعطي الكلمة، ومن يضع في الواجهة ومن يكون في الخلفية ومن يتم استبعاده تماما من النص، مثلما يفعل مخرج المسرحية الذي يوزع الأدوار على الممثلين.

تسعى هذه الدراسة التي تندرج في إطار تحليل الخطاب الصحفي إلى تقديم بعض العناصر التي تسمح بتحليل الاستراتيجيات الخطابية التي تلون الخطاب المنقول بآراء ذاتية دون أن يفقد الصحفي ظاهريا صفة الحياد.

▪ *Introduction*

Saisir la réalité empirique et en rendre compte, rapporter les divers événements et paroles qui circulent dans l'espace public sans laisser transparaître sa subjectivité, voilà une quête difficile à laquelle se livre le journaliste dans l'exercice quotidien de son travail pour prétendre remplir le rôle de miroir social et être le reflet et l'écho de la réalité.

Seulement, on ne peut pas parler de journalistes rapporteurs de faits bruts car toute saisie de la réalité passe nécessairement par le filtre d'un point de vue particulier, lequel construit un objet particulier. Nous avons donc toujours affaire à du réel construit.

Si cette construction du réel est une évidence aujourd'hui, il est admis aussi que les acteurs sociaux des différents domaines sociaux participent à la construction de la réalité sociale. On parlera désormais d'une co-construction qui implique les journalistes et les sources.

La plupart des textes journalistiques intègrent des discours rapportés, et en se référant aux discours des sources, les médias transmettent certaines représentations du monde en prétendant refléter la réalité. L'insertion de ces discours participe aussi à la légitimation de leurs discours.

Cette co-construction du réel passe par une mise en scène des événements rapportés. Pour le dire autrement, les événements ne sont pas rapportés dans les discours, mais ils y sont construits par le sujet parlant selon sa vision. Dans les articles d'information, le journaliste tend à effacer les traces de sa présence énonciative pour

créer un effet d'objectivité , et en revanche mettre en valeur celles des sources.

C'est cette question de mise en scène du discours rapporté qui fera ici l'objet de notre problématique qui se focalise sur une question principale :

Comment le journaliste met-il en scène les différentes sources qui interviennent dans les articles d'information ?

Pour répondre à cette problématique, nous examinons la mise en scène de l'information dans le discours rapporté. Nous nous intéressons, donc, à l'événement rapporté dans les textes journalistiques, et à la notion de mise en scène.

Notre démarche s'inscrit dans le champ de l'analyse de discours, nous adoptons dans ce travail une perspective telle que la conçoit Dominique Maingueneau, autrement dit, comme : La discipline qui, au lieu de procéder à une analyse linguistique du texte en lui-même ou à une analyse sociologique ou psychologique de son « contexte » vise à rapporter les textes à travers leurs dispositifs d'énonciation, aux lieux sociaux qui les rendent possibles, et qu'ils rendent possibles¹.

1 . Définition : L'événement rapporté est, comme nous l'avons dit, un événement construit. Il comprend des faits et du dit. Des faits parce que ce qui se produit dans l'espace public relève pour une part du comportement des individus qui s'y trouvent impliqués. Mais il peut également être constitué de paroles c'est-à-

dire des déclarations et autres réactions verbales provenant des acteurs de la vie publique².

Patrick Charaudeau propose une approche efficace du discours rapporté en distinguant tout d'abord les deux actes d'énonciation : la situation d'origine (espace/temps1) et la situation du dit rapporté (espace/temps2). Dans la première phase, la source formule un dit recueilli par le journaliste. Dans la seconde phase, le journaliste formule un dit rapporté au lecteur³.

le « discours rapporté » est donc, selon la définition de Charaudeau : « l'acte d'énonciation par lequel un locuteur, qu'on appellera « rapporteur », rapporte le « dit rapporté » à l'adresse d'un certain interlocuteur, celui du discours rapporté, dans un certain lieu, l'espace de l'acte de discours rapporté, et à un certain moment, le temps du discours rapporté, les propos tenus antérieurement, le « dit d'origine », par « le locuteur d'origine », lequel s'était adressé, en un certain lieu et en un certain moment, à son propre interlocuteur qu'on appellera « interlocuteur d'origine »⁴.

« Le discours rapporté se construit au terme d'une double opération de reconstruction/déconstruction. Reconstruction puisqu'il s'agit d'emprunter un dit pour le réintégrer dans un nouvel acte d'énonciation, ce dit passant par la dépendance du locuteur rapporteur. A ce titre tout discours rapporté opère une transformation énonciative du déjà dit qui témoigne de la position d'appropriation ou de rejet qu'adopte le locuteur rapporteur vis-à-vis de ce dernier. Déconstruction puisqu'il affiche en même temps qu'il s'agit bien d'un dit

emprunté à un autre acte d'énonciation, le dit rapporté se démarque du dit d'origine⁵ » .

La problématique du discours rapporté traite des divers modes de représentation, dans le discours, de paroles attribuées à des instances autres que le locuteur: mise en rapport de discours dont l'un crée un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribué à une autre source⁶.

Elle ouvre constamment sur l'ensemble des phénomènes de polyphonie et d'hétérogénéité du discours, car celui-ci n'est jamais homogène, il mêle divers types de textes, fait varier la modélisation, etc. Le locuteur rapporteur fait parler plusieurs personnes et voix à l'intérieur de son propre discours.

La polyphonie fait référence au fait que le texte renferme plusieurs voix, elle fait la distinction entre le locuteur et les énonciateurs. Le locuteur est celui qui, selon l'énoncé, est responsable de l'énonciation. Il laisse des traces dans son énoncé. Le locuteur est à même de mettre en scène des énonciateurs qui présentent différents points de vue.

2.Le discours rapporté : une énonciation objectivée

Nous nous appuyons dans cet article sur la typologie des genres journalistiques proposée par Patrick Charaudeau qui fait la distinction entre trois grandes catégories textuelles : événement rapporté (la brève, le filet, le compte rendu), événement commenté (éditorial, critique, analyse) et événement provoqué (interview, débat). Les deux premières catégories de Charaudeau sont équivalentes aux « articles d'information » et aux « articles de commentaires » dans le manuel de jour-

nalisme d'Yves Agnès⁷, tandis que la troisième catégorie sort du cadre commun.

La typologie de Charaudeau porte également sur le degré d'engagement du journaliste –locuteur dans ses énonciations. Le degré d'engagement révèle ainsi la « subjectivisation » ou l'« objectivisation » du discours. Ce qui signifie le fait que le journaliste manifeste plus ou moins sa propre opinion ou ses appréciations dans le contenu rédactionnel⁸.

Le discours rapporté relève du pôle distance information et constitue une énonciation objectivée, alors que le discours commenté relève du pôle implication-commentaire et constitue une énonciation subjectivée.

Le discours rapporté est présenté par les médias comme un gage de crédibilité exigée par la visée d'informer, on ne peut informer si l'on n'est pas en mesure de donner des garanties sur la véracité des informations que l'on transmet. Ce discours peut-être rapporté de différentes manières et mis en scène par le journaliste locuteur.

3 . les procédés de mise en scène de l'information :

Le concept de mise en scène repris du vocabulaire du théâtre, rend compte des procédés mis en pratique dans la construction d'un événement social et des acteurs sociaux. Un texte journalistique n'est pas un ensemble de signes inertes, c'est la trace d'un discours où la parole est mise en scène.

Dans la mise en discours de l'événement le journaliste fait des choix concernant la présentation de son texte, il se met en scène et met en scène ses sources qui

sont des acteurs sociaux et cela à travers certains dispositifs discursifs et certaines marques langagières qui constituent des indices de la présence de la subjectivité du journaliste-rapporteur dans un discours présenté comme objectivé, où le journaliste est soumis à une injonction de se démarquer pour imposer sa légitimité sociale et professionnelle. Parmi ces dispositifs discursifs nous citerons :

- **Le positionnement** : Dans les articles d'information, le journaliste-locuteur est obligé de s'effacer de son texte, cette absence du texte produit un effet d'objectivation . Il met en scène plusieurs personnes et voix dans son discours, et il se démarque des dires d'autrui à l'aide de marqueurs : « guillemets, italiques, incises » qui lui permettent de garder une apparence d'objectivité. Sauf que la plupart du temps, le locuteur rapporteur opère, de façon consciente ou non, des transformations dans le dit d'origine. Du coup, ces transformations témoignent d'un certain positionnement du locuteur rapporteur, que celles-ci soient volontaires ou non ⁹.

D'autre part, dans la mise en scène des acteurs sociaux dans un même texte, certains sont mis en valeur au détriment d'autres acteurs qui occupent l'arrière-plan. Les locuteurs cités sont hiérarchisés et c'est le locuteur-journaliste qui distribue les rôles et qui décide du positionnement de chacun des intervenants. Ces choix témoignent d'une prise de position de la part du journaliste – locuteur.

- **La sélection** : étant donné le nombre élevé des acteurs de l'espace public qui font des déclarations ou sont susceptibles de prendre la parole, il faut bien procéder à une sélection ¹⁰. Et il faut bien prendre en

compte que c'est le locuteur qui a sélectionné, ou filtré, les segments qu'il introduit dans son texte, ainsi, ces segments cités ne représentent pas seulement les positions des sources citées, mais témoigne aussi de la subjectivité du journaliste-locuteur.

R. Ringoot considère que la sélection des sources par le journaliste peut porter sur des informateurs officiels, en négligeant d'autres sources susceptibles d'apporter des éléments alternatifs voire contradictoires, dans ce cas là, l'information est traitée d'un point de vue univoque, Le discours rapporté « colle » au discours officiel. L'analyse du discours rapporté, menée à partir du rôle et du statut des sources, permet justement de confirmer ou d'infirmer la prégnance des discours officiels. Selon elle, l'intérêt de cette approche réside principalement dans l'attention portée à la co-construction de l'information qui met en évidence l'interaction discursive entre journaliste et sources¹¹.

- **La citation** : La citation dans le discours de presse se repère à l'œil nu. Elle peut être signalée par les guillemets ou par les caractères italiques, et éventuellement par les deux points. La citation se démarque du texte, formant un « îlot ». Elle se détache de l'ensemble de l'article en exhibant l'emprunt de ce qui a été dit par une source¹².

En incluant du discours direct dans un texte journalistique, on cherche à rendre le texte authentique. Le locuteur semble donner les preuves de la véracité de ce qu'il est en train de rapporter. La citation sert donc à donner une crédibilité au discours, mais il est également une stratégie de dramatisation. Avec une citation directe, le journaliste peut colorer un discours

d'information avec des opinions subjectives sans perdre la neutralité¹³.

Même si le discours direct rapporte des paroles qui sont censées avoir été dites, il ne peut s'agir que d'une mise en scène qui vise à authentifier : voilà les mots mêmes qui ont été dits, semble dire l'énonciateur. La situation d'énonciation citée étant reconstituée par le rapporteur, c'est cette description nécessairement subjective qui donne son cadre à l'interprétation du discours cité. Le discours direct ne peut donc être objectif : quelle que soit sa fidélité, il n'est jamais qu'un fragment de texte dominé par l'énonciation du discours citant, qui dispose de multiples moyens pour lui donner un éclairage personnel¹⁴.

- **La modalisation** : Selon le dictionnaire d'analyse du discours, « la modalisation s'inscrit dans la problématique de l'énonciation. Elle désigne l'attitude du sujet parlant à l'égard de son propre énoncé » (...) Pour P.Charaudeau, « La modalisation ne constitue qu'une partie du phénomène de l'énonciation, mais elle en constitue le pivot dans la mesure où c'est elle qui permet d'explicitier ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur, à lui-même et à son propos »¹⁵.

La modalisation est, donc, l'ensemble des éléments et marques qui précisent la position du locuteur-rapporteur à l'intérieur de son texte. C'est un moyen qui lui permet d'exprimer l'attitude de croyance qu'il adopte vis-à-vis de la véracité des propos tenus par le locuteur d'origine. Le locuteur - journaliste peut exprimer son jugement positif ou négatif sur l'information qu'il donne. Il semble pouvoir valoriser ou dévaloriser - implicitement- le discours qu'il rapporte.

Cela apparaît à travers le choix des verbes qui décrivent le mode de déclaration (X dit, déclare, fait savoir, rapporte, annonce, s'indigne, etc.) ou de diverses marques de distanciation (d'après, selon, si l'on en croit, croit savoir, etc., ou l'emploi du conditionnel)¹⁶.

La fonction du verbe introducteur est d'introduire au sens littéral du terme des informations nouvelles qui reformulent le dire de l'autre en lui attribuant un autre sens. Cette capacité de s'appropriier la parole de l'autre, de pouvoir sélectionner ce qui sera rapporté pour mieux le conditionner à la nouvelle énonciation, permet au journaliste - rapporteur d'interpréter, d'analyser ou de résumer l'énonciation de l'autre¹⁷.

▪ **Conclusion**

La neutralité tant convoitée par les journalistes semble être un leurre, elle est impossible à atteindre même dans les articles d'information présentés comme un discours objectivé. Celui-ci se caractérise par son hétérogénéité et par sa polyphonie, autrement dit, la présence de plusieurs voix et sources dans les textes journalistique, visant à rendre le discours crédible.

Les articles d'information caractérisés par un effacement énonciatif du journaliste – locuteur, se caractérisent aussi par l'intervention de celui-ci pour mettre en scène des événements et des acteurs sociaux par diverses stratégies discursives.

Les articles d'information sont, donc, construits et travaillés dans un cadre professionnel qui obéit à des contraintes de mises en scène et de dramatisation. Et malgré l'effacement du journaliste de son texte et le fait qu'il n'exprime pas ses opinions et ses appréciations de façon explicite, les traces de sa présence apparaissent à travers les différents procédés de mise en scène. Ceci nous permet de dire que le degré zéro de l'information n'existe pas¹⁸.

▪ *Sources bibliographiques :*

- 1- Dominique MAINGUENEAU, Analyser les textes de communication , deuxième édition, Paris : Nathan, 2000, P.38.
- 2- Patrick CHARAUDEAU , Le discours d'information médiatique, la construction du miroir social, Paris : Nathan,1997,P.169.
- 3- Roselyne RINGOOT , Analyser le discours de presse, Armand Colin :Paris, 2014, P.160.
- 4- Patrick CHARAUDEAU , Le discours d'information médiatique, la construction du miroir social,Paris : Nathan, 1997, P.178.
- 5- Ibid, P. 179.
- 6- Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU , Dictionnaire d'analyse du discours. Paris : Editions du Seuil , 2002, P.190.
- 7-Yves Agnès, Manuel de journalisme, Constantine : Editions Média-Plus, nouvelle édition, 2008, P.335.
- 8- Patrick CHARAUDEAU, Les médias et l'information, l'impossible transparence du discours , Bruxelles : De Boek, 2005.
- 9- P. Charaudeau, Le discours d'information médiatique, la construction du miroir social, Op.Cit, 1997, P.169.
- 10- Ibid, P.184.
- 11- R.RINGOOT, Analyser le discours de presse, Op.Cit, p 157.
- 12-Ibid, P.162.

13-P.Charaudeau, Les médias et l'information, l'impossible transparence du discours, Op.Cit, P.48.

14-Dominique, MAINGUENEAU, Analyser les textes de communication. Paris : Nathan, deuxième édition,2000, P.119.

15- P.CHARAUDEAU et D.MAINGUENEAU, Dictionnaire d'analyse du discours,Op.Cit, 2002, P.382.

16-P. CHARAUDEAU, Le discours d'information médiatique, la construction du miroir social,Op.Cit, P.186.

17- Tokiko, ISHIHARA, Discours rapportés : reformulation et sens, mis en ligne le 03 juillet 2012, consulté le 17 janvier 2017.

URL :<http://linx.revues.org/959>,DOI :10. 4000/linx 959.

18-P. CHARAUDEAU, Le discours d'information médiatique, la construction du miroir social, Paris :Nathan, 1997, P.169.